ASSOCIATION ASPTT TOULON
83100 Toulon

ÉTATS FINANCIERS

ACTIF	Exercice clos 31/08/2024			Exercice Précédent 31/08/2023
	Brut	Amort et deprec.	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	3 547	2 366	1 181	8
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	522 312	266 666	255 646	272 962
Constructions	737 137	688 911	48 225	66 851
Installations techniques, matériel & outillage industriels	522 821	477 069	45 752	45 996
Autres immobilisations corporelles	217 980	204 070	13 911	4 265
Immobilisations corporelles en cours	1 320	0	1 320	1 320
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations	497 500		497 500	497 500
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	352 340		352 340	352 340
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières (Cautions/bips)	172		172	172
TOTAL I	**2 855 128**	**1 639 081**	**1 216 047**	**1 241 413**
STOCKS ET EN COURS				
Actif circulant :				
Matières premières, approvisionnement	113		113	113
Encours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 507	0	4 507	4 507
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Clients et comptes rattachés – Créances usagers	8 414	0	8 414	6 069
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	37 296	0	37 296	20 438
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 139 949	0	1 139 949	1 226 882
Charges constatées d'avance	10 575	0	10 575	5 681
TOTAL II	**1 200 853**	**0**	**1 200 853**	**1 263 689**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursements et emprunts (IV)				
Écart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	**4 055 981**	**1 639 081**	**2 416 900**	**2 505 102**

ASSOCIATION ASPTT TOULON
83100 Toulon

ÉTATS FINANCIERS

PASSIF	Exercice clos 31/08/2024	Exercice Précédent 31/08/2023
FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	113 619	113 619
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	2 183 605	2 365 242
Excedent ou déficit de l'exercice	-194 752	-181 637
Total des fonds propres (situation nette)	**2 102 472**	**2 297 224**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	92 023	103 589
Provisions réglementées		
Total des fonds propres	**2 194 495**	**2 400 812**
Fonds reportés liés auxlegs ou donations		
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	9 847	8 167
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés	**9 847**	**8 167**
Provisions pour risques	60 000	
Provisions pour charges		
Total des provisions	**60 000**	**0**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes assimilées		5 894
DEETTES D'EXPLOITATION		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	41 962	18 824
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	37 084	33 048
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 497	-10
Autres dettes	34 770	30 474
Produits constatés d'avance	36 245	7 893
Total des dettes	**152 558**	**96 123**
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	**2 416 900**	**2 505 102**
ENGAGEMENTS REÇUS		
Legs nets à réaliser : accepter par les organes statutairement compétents autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre		
ENGAGEMENTS DONNÉS		

ASSOCIATION ASPTT TOULON
83100 Toulon

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos 31/08/2024	Exercice Précédent 31/08/2023
	TOTAL	TOTAL
Cotisations	512 624	475 772
Ventes de biens et services	95 526	123 960
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	93 598	84 851
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	26 099	75 801
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0	0
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	95 044	88 608
Total des produits d'exploitation	**822 891**	**848 992**
CHARGES D'EXPLOITATION (I)		
Achats de marchandises	24 769	31 585
Variation de stock (marchandises)		-383
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stocks matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	243 156	220 323
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	8 264	8 000
Salaires et traitements	290 558	332 135
Charges sociales	77 480	73 023
Autres charges du personnel		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	43 905	44 444
Dotation aux provisions	60 000	
Reports en fonds dédiés	19 940	13 280
Autres charges	318 032	342 915
Total charges d'exploitation	**1 086 104**	**1 065 321**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-263 213**	**-216 330**
De participation	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif		
Autres intérêts et produits assimilés	41 670	16 361
Reprise sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placements		
Total des produits financiers	**41 670**	**16 361**
Dotations amortissements, aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	47	653
Différences négatives de charge		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements		
Total des charges financières	**47**	**653**
RESULTAT FINANCIER	**41 623**	**15 708**
RESULRAR COURANT avant impots	**-221 590**	**-200 622**
Sur opération de gestion	21 816	13 413
Sur opération de capital	14 370	13 953
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	**36 186**	**27 366**
Sur opérations de gestion	6 845	1 135
Sur opérations de capital		
Dotations aux amortissements aux dépréciations et provisions		
Total charges exceptionnelles	**6 845**	**1 135**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**29 341**	**26 231**
Participation des salariés aux résultats		
Impots sur les bénéfices	2 503	7 246
TOTAL DES PRODUITS	**900 747**	**892 718**
TOTAL DES CHARGES	**1 095 499**	**1 074 355**
EXCEDENT ou DEFICIT	**-194 752**	**-181 637**

Annexes aux comptes annuels
Du 01/09/2023 au 31/08/2024

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/08/2024 a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 416 900 €.

Le résultat net comptable est une perte de 194 752 €.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2023, les conventions du PCG ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Il a été fait application des dispositions particulières du règlement ANC N°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Conformément au PCG, l'association ASPTT de Toulon est admise à adopter une présentation simplifiée de l'annexe comptable du fait qu'elle ne dépasse pas, à la clôture comptable, certains critères relatifs à sa taille (total bilan, montant net des ressources, nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice).

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 855 128 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 373	1 174		3 547
Immobilisations corporelles	1 984 204	17 365		2 001 570
Immobilisations financières	850 012			850 012
TOTAL	***2 836 589***	***18 539***		***2 855 128***

Amortissements et provisions d'actif = 1 639 081 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 366			2 366
Immobilisations corporelles	1 592 811	43 905		1 636 716
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***1 595 176***	***43 905***		***1 639 081***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	3 547	2 366	1 181	1 an
Terrains	210 075	0	210 075	Non amortis
Agts amgts de terrains	312 237	266 666	45 571	de 10 à 40 ans
Bâtiments sur propriété Asptt	387 014	387 006	8	de 10 à 40 ans
Agenc. amenagt bat. constr./Asptt	304 388	256 171	48 218	de 10 à 40 ans
Agenc. Amen .bat. const./autrui	45 735	45 735	0	10 ans
Installations techniques	470 364	427 004	43 359	de 5 à 10 ans
Matériel industriel	52 457	50 065	2 392	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	54 469	54 469	0	5 ans
Mat. bureau & informatique	64 507	65 194	-687	5 ans
Mobilier	8 611	3 852	4 759	de 2 à 10 ans
Matériel sportif et d'animation	90 394	80 555	9 839	de 2 à 10 ans
Immobilisations en cours	1 320	0	1 320	Non amortis
TOTAL	***2 005 117***	***1 639 081***	***366 035***	

Etat des créances = 56 456 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	172		172
Actif circulant & charges d'avance	56 284	56 284	
TOTAL	***56 456***	***56 284***	***172***

Produits à recevoir par postes du bilan = 35 949 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	30 288
Social (Prévoyance)	714
Etat	1 464
Autres créances sportives	3 483
TOTAL	***35 949***

Charges constatées d'avance = 10 575 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres =

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	113 619				113 619
Report à nouveau	2 365 242	-181 637			2 183 605
Excédent ou déficit de l'exercice	-181 637	181 637		-194 752	-194 752
Situation nette	2 297 224	0	0	-194 752	2 102 472
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	103 589			11 565	92 024
Provisions règlementées					
TOTAL	2 400 813	0	0	-183 187	2 194 496

Fonds dédiés =

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		Transferts	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)							
Contributions financières d'autres organismes SRIAS	8 167		19 940	18 260		9 847	
Ressources liées à la générosité du public (1)							
TOTAL	**8 167**	**0**	**19 940**	**18 260**	**0**	**9 847**	**0**

(1) Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie

de projet

Provisions = 60 000 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées Provisions pour risques & charges		60 000			60 000
TOTAL		***60 000***			***60 000***

Etat des dettes = 152 558 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	41 962	41 962		
Dettes fiscales & sociales	37 084	37 084		
Dettes sur immobilisations	2 497	2 497		
Autres dettes	34 770	34 770		
Produits constatés d'avance	36 245	36 245		
TOTAL	***152 558***	***152 558***		

Charges à payer par postes du bilan = 90 257 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	41 962
Dettes fiscales & sociales	24 226
Autres dettes	24 069
TOTAL	***90 257***

Produits constatés d'avance = 36 245 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 95 526 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	9 825	10,29 %
Ventes de produits finis	6 506	6,81 %
Prestations de services	55 891	58,51 %
Produits des activités annexes	23 304	24,40 %
TOTAL	***95 526***	***100.00 %***

Autres produits =

Sont inclus dans les autres produits, les adhésions/cotisations, principales ressources sportives de l'association, pour un montant de 512 738 €.

Subventions =

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	**TOTAL**
Concours publics						**0**
Subventions d'exploitation		8 053	60 300		25 245	**93 598**
Subventions d'équilibre		26 099				**26 099**
Subventions d'investissement						**0**

Ventilation de l'impôt = 2 503 €

Cet impôt concerne les revenus de placements financiers de l'association.

Charges et produits exceptionnels =

Comptes	Libellés	Charges	Produits
67200000	CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	6 845	
77100000	PRODUITS EXCEPTIONNEL OP. GESTION		16
77130000	LIBERALITES PERCUES DONS		17 995
77200000	PRODUITS EXERC.ANTERIEURS		3 805
77700000	QU.PART SUBV.VIRE RE		14 370
TOTAL		**6 845**	**36 186**

Le résultat exceptionnel s'élève à 29 341 € au titre de l'exercice 2024.
Les produits exceptionnels sont principalement composés de dons et libéralités perçus à hauteur de 17 995 €, et de quote-part de subventions d'investissements remontées au résultat pour 14 370 €.

Autres informations relatives au compte de résultat

Contributions volontaires :
L'ASPTT Toulon a bénéficié sur l'exercice 2024 de 134 bénévoles, représentant environ 25 800 heures de temps passé. La valorisation de ces interventions bénévoles est estimée à 387 000 €.

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Les dirigeants, membres du conseil d'administration, exercent leurs fonctions de façon bénévole.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	18 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	***18 000***

EVENEMENTS POST CLOTURE

Au cours de l'exercice 2024, l'association a mis en évidence des opérations frauduleuses identifiées au titre de la précédente présidence.

Des opérations irrégulières ont été détectées et font actuellement l'objet d'analyses complémentaires et de démarches appropriées.

Le Président a déposé plainte le 13 janvier 2025. Ces agissements ont eu un impact sur les états financiers arrêtés au 31 août 2024.

Les écritures comptables concernées sur 2023 ont été retraitées afin de refléter une image fidèle de la situation financière de l'association.

Au niveau des immobilisations comptabilisées au sein de l'association, il apparait que certaines seraient inexistantes, cela représenterait un montant de 21 127 € en valeur brute et 7 118 € en valeur nette au 31/08/2024.

Au regard de la situation et de la sécurisation des données financières, une nouvelle gouvernance a été mise en place en septembre 2025, avec pour mission de finaliser la reconstitution comptable et de rétablir une situation conforme aux exigences légales et réglementaires.

Dans ce contexte, les comptes de l'exercice n'ont pu être arrêtés dans les délais, dans l'attente de l'aboutissement des travaux de régularisation indispensables à la garantie de leur sincérité et de leur conformité.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet GRANT THORNTON inscrit au tableau de l'Ordre des commissaires aux comptes,

aux termes de la mission d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par ASPTT TOULON,

déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/08/2024 caractérisés notamment par les données suivantes :

Total du bilan	2 416 900
Chiffre d'affaires hors taxes	95 526
Résultat net de l'exercice (perte)	-194 752

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'ASPTT de Toulon, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Fait à Toulon, le 02/03/2026

ASPTT TOULON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2024

Grant Thornton SAS
SAS d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes
7 rue Adolphe Guiol
83000 TOULON

ASPTT TOULON
association
Complexe Sportif Robert VEYSSIERE
Vieux Chemin de Sainte Musse
83100 TOULON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 août 2024

A l'assemblée générale de l'association ASPTT TOULON

OPINION AVEC RESERVES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASPTT TOULON relatifs à l'exercice clos le 31 aout 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

Motivation de la réserve

A la clôture de l'exercice en date du 31 août 2024, les immobilisations et les amortissements enregistrés dans les comptes par l'association représentent un montant de 1.216.047 euros en valeur nette. Comme décrit dans le paragraphe « Evénements post clôture » de l'annexe des comptes, des agissements frauduleux ont été opérés par l'ancienne présidence de l'association. Il en résulte plusieurs incidences comptables dont le fait que certaines immobilisations corporelles figurant à l'actif du bilan pour un montant net de 7.118 euros ne soient pas réellement détenues par l'association.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de collecter la documentation suffisante et probante relative à la justification des montants enregistrés dans les comptes de l'exercice clos le 31 août 2024 au titre des immobilisations et ne sommes donc pas en capacité de nous prononcer sur l'exhaustivité, la fiabilité et la régularité du montant net de 364.854 euros relatif aux immobilisations corporelles et amortissements.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

À l'exception de l'incidence des points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 20 mars 2026 à Toulon

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton SAS

Membre français de Grant Thornton International



Jérôme BRAVAIS

Associé

ASSOCIATION ASPTT TOULON

662 Vieux Chemin de Ste Musse
83100 Toulon

ÉTATS FINANCIERS
Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ASSOCIATION ASPTT TOULON
83100 Toulon

ÉTATS FINANCIERS

ACTIF	Exercice clos 31/08/2024			Exercice Précédent 31/08/2023
	Brut	Amort et deprec.	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	3 547	2 366	1 181	8
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	522 312	266 666	255 646	272 962
Constructions	737 137	688 911	48 225	66 851
Installations techniques, matériel & outillage industriels	522 821	477 069	45 752	45 996
Autres immobilisations corporelles	217 980	204 070	13 911	4 265
Immobilisations corporelles en cours	1 320	0	1 320	1 320
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations	497 500		497 500	497 500
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	352 340		352 340	352 340
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières (Cautions/bips)	172		172	172
TOTAL I	**2 855 128**	**1 639 081**	**1 216 047**	**1 241 413**
STOCKS ET EN COURS				
Actif circulant :				
Matières premières, approvisionnement	113		113	113
Encours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 507	0	4 507	4 507
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Clients et comptes rattachés – Créances usagers	8 414	0	8 414	6 097
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	37 296	0	37 296	20 447
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 139 949	0	1 139 949	1 226 882
Charges constatées d'avance	10 575	0	10 575	5 681
TOTAL II	**1 200 853**	**0**	**1 200 853**	**1 263 727**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursements et emprunts (IV)				
Écart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	**4 055 981**	**1 639 081**	**2 416 900**	**2 505 140**

Grant Thornton
Certifié conforme
Commissaire aux comptes

ASSOCIATION ASPTT TOULON
83100 Toulon

ÉTATS FINANCIERS

PASSIF	Exercice clos 31/08/2024	Exercice Précédent 31/08/2023
FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	113 619	113 619
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	2 183 605	2 365 242
Excedent ou déficit de l'exercice	-194 752	-181 637
Total des fonds propres (situation nette)	**2 102 472**	**2 297 224**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	92 023	103 589
Provisions réglementées		
Total des fonds propres	**2 194 495**	**2 400 812**
Fonds reportés liés auxlegs ou donations		
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	9 847	8 167
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés	**9 847**	**8 167**
Provisions pour risques	60 000	
Provisions pour charges		
Total des provisions	**60 000**	**0**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes assimilées		5 894
DEETTES D'EXPLOITATION		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	41 962	18 824
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	37 084	33 048
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 497	
Autres dettes	34 770	30 502
Produits constatés d'avance	36 245	7 893
Total des dettes	**152 558**	**96 161**
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	**2 416 900**	**2 505 140**
ENGAGEMENTS REÇUS		
Legs nets à réaliser : accepter par les organes statutairement compétents autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre		
ENGAGEMENTS DONNÉS		

Grant Thornton
Certifié conforme
Commissaire aux comptes

ASSOCIATION ASPTT TOULON
83100 Toulon

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos 31/08/2024	Exercice Précédent 31/08/2023
	TOTAL	TOTAL
Cotisations	512 624	475 772
Ventes de biens et services	95 526	123 960
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	93 598	84 851
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	26 099	75 801
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0	0
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	95 044	88 608
Total des produits d'exploitation	**822 891**	**848 992**
CHARGES D'EXPLOITATION (I)		
Achats de marchandises	24 769	31 585
Variation de stock (marchandises)		-383
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stocks matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	243 156	220 323
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	8 264	8 000
Salaires et traitements	290 558	332 135
Charges sociales	77 480	73 023
Autres charges du personnel		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	43 905	44 444
Dotation aux provisions	60 000	
Reports en fonds dédiés	19 940	13 280
Autres charges	318 032	342 915
Total charges d'exploitation	**1 086 104**	**1 065 321**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-263 213**	**-216 330**
De participation	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif		
Autres intérêts et produits assimilés	41 670	16 361
Reprise sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placements		
Total des produits financiers	**41 670**	**16 361**
Dotations amortissements, aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	47	653
Différences négatives de charge		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements		
Total des charges financières	**47**	**653**
RESULTAT FINANCIER	**41 623**	**15 708**
RESULRAR COURANT avant impots	**-221 590**	**-200 622**
Sur opération de gestion	21 816	13 413
Sur opération de capital	14 370	13 953
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	**36 186**	**27 366**
Sur opérations de gestion	6 845	1 135
Sur opérations de capital		
Dotations aux amortissements aux dépréciations et provisions		
Total charges exceptionnelles	**6 845**	**1 135**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**29 341**	**26 231**
Participation des salariés aux résultats		
Impots sur les bénéfices	2 503	7 246
TOTAL DES PRODUITS	**900 747**	**892 718**
TOTAL DES CHARGES	**1 095 499**	**1 074 355**
EXCEDENT ou DEFICIT	**-194 752**	**-181 637**

Grant Thornton
Certifié conforme
Commissaire aux comptes

Annexes aux comptes annuels
Du 01/09/2023 au 31/08/2024

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/08/2024 a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 416 900 €.

Le résultat net comptable est une perte de 194 752 €.



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2023, les conventions du PCG ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Il a été fait application des dispositions particulières du règlement ANC N°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Conformément au PCG, l'association ASPTT de Toulon est admise à adopter une présentation simplifiée de l'annexe comptable du fait qu'elle ne dépasse pas, à la clôture comptable, certains critères relatifs à sa taille (total bilan, montant net des ressources, nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice).

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 855 128 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 373	1 174		3 547
Immobilisations corporelles	1 984 204	17 365		2 001 570
Immobilisations financières	850 012			850 012
TOTAL	***2 836 589***	***18 539***		***2 855 128***

Amortissements et provisions d'actif = 1 639 081 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 366			2 366
Immobilisations corporelles	1 592 811	43 905		1 636 716
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***1 595 176***	***43 905***		***1 639 081***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	3 547	2 366	1 181	1 an
Terrains	210 075	0	210 075	Non amortis
Agts amgts de terrains	312 237	266 666	45 571	de 10 à 40 ans
Bâtiments sur propriété Asptt	387 014	387 006	8	de 10 à 40 ans
Agenc. amenagt bat. constr./Asptt	304 388	256 171	48 218	de 10 à 40 ans
Agenc. Amen .bat. const./autrui	45 735	45 735	0	10 ans
Installations techniques	470 364	427 004	43 359	de 5 à 10 ans
Matériel industriel	52 457	50 065	2 392	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	54 469	54 469	0	5 ans
Mat. bureau & informatique	64 507	65 194	-687	5 ans
Mobilier	8 611	3 852	4 759	de 2 à 10 ans
Matériel sportif et d'animation	90 394	80 555	9 839	de 2 à 10 ans
Immobilisations en cours	1 320	0	1 320	Non amortis
TOTAL	***2 005 117***	***1 639 081***	***366 035***	

Etat des créances = 56 456 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	172		172
Actif circulant & charges d'avance	56 284	56 284	
TOTAL	***56 456***	***56 284***	***172***



Produits à recevoir par postes du bilan = 35 949 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	30 288
Social (Prévoyance)	714
Etat	1 464
Autres créances sportives	3 483
TOTAL	***35 949***

Charges constatées d'avance = 10 575 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres =

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	113 619				113 619
Report à nouveau	2 365 242	-181 637			2 183 605
Excédent ou déficit de l'exercice	-181 637	181 637		-194 752	-194 752
Situation nette	2 297 224	0	0	-194 752	2 102 472
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	103 589			11 565	92 024
Provisions règlementées					
TOTAL	2 400 813	0	0	-183 187	2 194 496

Grant Thornton Certifié conforme Commissaire aux comptes

Fonds dédiés =

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		Transferts	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)							
Contributions financières d'autres organismes SRIAS	8 167		19 940	18 260		9 847	
Ressources liées à la générosité du public (1)							
TOTAL	**8 167**	**0**	**19 940**	**18 260**	**0**	**9 847**	**0**

(1) Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie

de projet

Provisions = 60 000 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées Provisions pour risques & charges		60 000			60 000
TOTAL		***60 000***			***60 000***

Etat des dettes = 152 558 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	41 962	41 962		
Dettes fiscales & sociales	37 084	37 084		
Dettes sur immobilisations	2 497	2 497		
Autres dettes	34 770	34 770		
Produits constatés d'avance	36 245	36 245		
TOTAL	***152 558***	***152 558***		

Charges à payer par postes du bilan = 90 257 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	41 962
Dettes fiscales & sociales	24 226
Autres dettes	24 069
TOTAL	***90 257***



Produits constatés d'avance = 36 245 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 95 526 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	9 825	10,29 %
Ventes de produits finis	6 506	6,81 %
Prestations de services	55 891	58,51 %
Produits des activités annexes	23 304	24,40 %
TOTAL	***95 526***	***100.00 %***

Autres produits =

Sont inclus dans les autres produits, les adhésions/cotisations, principales ressources sportives de l'association, pour un montant de 512 738 €.

Subventions =

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	**TOTAL**
Concours publics						**0**
Subventions d'exploitation		8 053	60 300		25 245	**93 598**
Subventions d'équilibre		26 099				**26 099**
Subventions d'investissement						**0**

Ventilation de l'impôt = 2 503 €

Cet impôt concerne les revenus de placements financiers de l'association.

Grant Thornton Certifié conforme Commissaire aux comptes

Charges et produits exceptionnels =

Comptes	Libellés	Charges	Produits
67200000	CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	6 845	
77100000	PRODUITS EXCEPTIONNEL OP. GESTION		16
77130000	LIBERALITES PERCUES DONS		17 995
77200000	PRODUITS EXERC.ANTERIEURS		3 805
77700000	QU.PART SUBV.VIRE RE		14 370
TOTAL		**6 845**	**36 186**

Le résultat exceptionnel s'élève à 29 341 € au titre de l'exercice 2024.
Les produits exceptionnels sont principalement composés de dons et libéralités perçus à hauteur de 17 995 €, et de quote-part de subventions d'investissements remontées au résultat pour 14 370 €.

Autres informations relatives au compte de résultat

Contributions volontaires :
L'ASPTT Toulon a bénéficié sur l'exercice 2024 de 134 bénévoles, représentant environ 25 800 heures de temps passé. La valorisation de ces interventions bénévoles est estimée à 387 000 €.

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Les dirigeants, membres du conseil d'administration, exercent leurs fonctions de façon bénévole.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	18 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	***18 000***

EVENEMENTS POST CLOTURE

Au cours de l'exercice 2024, l'association a mis en évidence des opérations frauduleuses identifiées au titre de la précédente présidence.

Des opérations irrégulières ont été détectées et font actuellement l'objet d'analyses complémentaires et de démarches appropriées.

Le Président a déposé plainte le 13 janvier 2025. Ces agissements ont eu un impact sur les états financiers arrêtés au 31 août 2024.

Au niveau des immobilisations comptabilisées au sein de l'association, il apparait que certaines seraient inexistantes, cela représenterait un montant de 21 127 € en valeur brute et 7 118 € en valeur nette au 31/08/2024.

Au regard de la situation et de la sécurisation des données financières, une nouvelle gouvernance a été mise en place en septembre 2025, avec pour mission de finaliser la reconstitution comptable et de rétablir une situation conforme aux exigences légales et réglementaires.

Dans ce contexte, les comptes de l'exercice n'ont pu être arrêtés dans les délais, dans l'attente de l'aboutissement des travaux de régularisation indispensables à la garantie de leur sincérité et de leur conformité.

